

BAFA

Les formations

Comment obtenir le BAFA ???

Le BAFA est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateurs de Centres de Vacances. Il permet à toute personne qui l'obtient d'encadrer les enfants en Colo (ACMH) ou en centre de Loisirs (ACMSH). Vous devez suivre trois stages de formations dans l'ordre indiqué et en respectant le temps maximum accordé par la loi. A la fin de vos trois stages, votre dossier sera envoyé au Jury BAFA de votre Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Tous nos stages sont réalisés en partenariat avec l'AFOCAL.

Entre le stage de Formation Générale et le Stage Pratique vous avez 18 mois maximum. Si vous commencez la formation le 01/10/2010, vous devrez avoir effectué votre Stage Pratique avant le 01/03/2012.

Il n'y a pas de délai entre le Stage Pratique et l'Approfondissement. Vous avez 30 mois maximum pour effectuer l'ensemble de la formation. Si vous commencez le 01/10/10, vous devrez avoir réalisé les trois stages avant le 01/03/2013.

Stage de Formation Générale BAFA en INTERNAT

Printemps, vacances Pâques 2010

Du 17/04/10 au 24/04/10 Murat le Quaire (63) 635 € avec transport

Du 24/04/10 au 01/05/10 Murat le Quaire (63) 635 € avec transport

Été, vacances juillet/ août 2010

Du 26/06/10 au 03/07/2010 Magnanville (91) 550 € (sur place)

Du 16/08/10 au 23/08/2010 Murat le Quaire (63) 635 € avec transport

Automne, Vacances de la Toussaint 2010

Du 23/10/2010 au 30/10/2010 Murat le Quaire (63) 635 € avec transport

Stage d'approfondissement BAFA

Printemps, vacances Pâques 2010

Grands Jeux, Journée à thème, spectacle.

Du 26/04/2010 au 01/05/2010 Murat le Quaire (63)

Internat 535 € avec transport

Été, vacances juillet/ août 2010

Petite enfance	05/07 au 10/07/2010	Externat	Paris 16	435 €
----------------	---------------------	----------	----------	-------

Assistant sanitaire	28/06 au 03/07/2010	Externat	Paris 9	510 €
---------------------	---------------------	----------	---------	-------

Activités manuelles	12/07 au 17/07/2010	Externat	Paris 16	435 €
---------------------	---------------------	----------	----------	-------

Public avec Handicapé	16/08 au 21/08/2010	Externat	Paris 9	460 €
-----------------------	---------------------	----------	---------	-------

Découvertes act nautiques	23/08 au 28/08/2010	Internat	Cergy	650 €
---------------------------	---------------------	----------	-------	-------

Assistant sanitaire	23/08 au 28/08/2010	Internat	Versailles	600 €
---------------------	---------------------	----------	------------	-------

Automne, Vacances de la Toussaint 2010

Théâtre et animation d'intérieur

25/10/10 au 30/10/10 Murat le Quaire (63)

Internat 535 € avec transport

1 - Formation Générale

Condition d'inscription : 17 ans au premier jour du stage.

Effectif: 40 stagiaires maximum

Encadrement: 3 à 4 formateurs

Tous nos stages se déroulent en Internat pendant 8 jours.

Durant ce stage, des temps de formations interactifs et de débats vous permettront de découvrir les enfants de 4 à 14 ans, les techniques d'animations, (gérer un conflit, obtenir de l'autorité, la réglementation...). Vous organiserez des veillées, des grands jeux.

2 - Stage Pratique

Vous êtes en situation d'animateur sur une colo ou un centre de loisirs. Vous devez vous faire recruter dans une équipe. Dans nos Formations Générales nous vous apprenons à faire un CV, passer un entretien. Sachez que nos directeurs recrutent seulement les stagiaires de nos formations générales. Ce stage doit avoir une durée minimum de 14 jours dans une structure agréée Jeunesse et Sport.

3 - Approfondissement

Le dernier stage de formation.

Durée: 6 jours en Internat ou Externat. Vous êtes entre stagiaires, sans la présence d'enfant comme en formation générale. Ce stage a un triple objectifs : faire le point sur vos connaissances en terme de réglementation, faire un bilan de votre expérience et vous apporter des réponses, des solutions... Et enfin en fonction du votre thème choisi : approfondir vos connaissances.

Jury BAFA

Votre dossier est envoyé à la DDJS de votre département et le jury BAFA vous délivre le Brevet d'Aptitude aux Fonctions.